



# ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Arrêté portant désignation des membres du comité social d'administration spécial académique et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique de l'académie de Strasbourg**

Le recteur de l'académie de Strasbourg, chancelier des universités,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

### **ARRETE :**

#### **Chapitre I<sup>er</sup> : Le comité social d'administration spécial académique (articles 1<sup>er</sup> à 2)**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Le comité social d'administration académique institué auprès du recteur de l'académie de Strasbourg comprend, outre le recteur ou son représentant qui le préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

##### **Article 2**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration académique de l'académie de Strasbourg les dix membres titulaires et dix membres suppléants, élus au scrutin de liste dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

#### **1. Au titre de l'UNSA**

##### **a) Représentants titulaires : 5**

- Hélène Guéquièrre, attachée d'administration
- Nadia Klein, attachée d'administration
- Najiba El Baz, secrétaire administratif
- Audrey Maetz, secrétaire administratif
- Francette Vancouver, adjointe administratif

##### **b) Représentants suppléants : 5**

- Catherine Bouillet, secrétaire administratif
- Lise Baconnais, secrétaire administratif
- Loïc Berger, attachée d'administration
- Jao Rakotosalama, adjoint administratif
- Sylvie Philippe, attachée d'administration

## **2. Au titre du Sgen-CFDT**

### a) Représentants titulaires : 2

- Véronique Dufrenoy, attachée d'administration
- Stéphanie Raffin Marchetti, assistante de service social

### b) Représentants suppléants : 2

- Anne-Christelle Barberousse, assistante de service social
- Marie Strasser, secrétaire administratif

## **3. Au titre de la FSU**

### a) Représentants titulaires : 2

- Myriam Marinelli, attachée d'administration
- Sébastien Bour, secrétaire administratif

### b) Représentants suppléants : 2

- Stéphanie Mathieu, attachée d'administration
- Sandrine Marchini, secrétaire administratif

## **4. Au titre de la CGT Educ'action**

### a) Représentant titulaire : 1

- Claire Pina, secrétaire administratif

### b) Représentant suppléant : 1

- Rémi Louis, secrétaire administratif

## **Chapitre II : La formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique (articles 3 à 4)**

### **Article 3**

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique institué auprès du recteur de l'académie de Strasbourg comprend, outre le recteur ou son représentant qui la préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

### **Article 4**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Strasbourg les dix membres titulaires et dix membres suppléants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

## **1. Au titre de l'UNSA**

### a) Représentants titulaires : 5

- Hélène Guéquièrre, attachée d'administration
- Nadia Klein, attachée d'administration
- Najiba El Baz, secrétaire administratif
- Audrey Maetz, secrétaire administratif
- Francette Vancouver, adjointe administratif

- b) Représentants suppléants : 5
- Catherine Bouillet, secrétaire administratif
  - Lise Bacconnais, secrétaire administratif
  - Loïc Berger, attaché d'administration
  - Jao Rakotosalama, adjoint administratif
  - Sylvie Philippe, attachée d'administration

**2. Au titre du Sgen-CFDT**

- a) Représentants titulaires : 2
- Véronique Dufrenoy, attachée d'administration
  - Stéphanie Raffin Marchetti, assistante de service social
- b) Représentants suppléants : 2
- Marie France Belkhorfi, assistante de service social
  - Marie Strasser, secrétaire administratif

**3. Au titre de la FSU**

- a) Représentants titulaires : 2
- Myriam Marinelli, attachée d'administration
  - Sébastien Bour, secrétaire administratif
- b) Représentants suppléants : 2
- Stéphanie Mathieu, attachée d'administration
  - Sandrine Marchini, secrétaire administratif

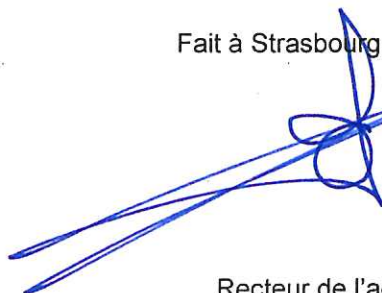
**4. Au titre de la CGT Educ'action**

- a) Représentant titulaire : 1
- Claire Pina, secrétaire administratif
- b) Représentant suppléant : 1
- Rémi Louis, secrétaire administratif

**Article 5**

La secrétaire générale de l'académie de Strasbourg est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Strasbourg, le 02 FEV. 2023



Olivier Faron  
Recteur de l'académie de Strasbourg